



**Deuxième Conférence internationale des donateurs pour l'application de la Convention sur
l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur
leur destruction**

Genève, Mardi 28 février 2017

Intervention de S.E. Monsieur Jean-Marc Hoscheit, Ambassadeur, Représentant permanent du
Grand-Duché de Luxembourg

Monsieur le Président,
Chers collègues,

Je tiens à remercier la Présidence autrichienne de nous avoir invités à cette importante conférence des donateurs ici à Genève aujourd'hui – une initiative qui vient à point nommé. En effet, le défi auquel nous faisons face est de taille, mais tout à fait réalisable : un monde sans mines antipersonnel d'ici 2025 ! Les efforts en matière d'universalisation de la Convention doivent donc être poursuivis, voire intensifiés, tout comme l'action en matière de mise en œuvre effective de celle-ci.

Monsieur le Président,

Souhaitant apporter sa pierre à l'édifice sur cette « dernière ligne droite » vers un monde sans mines antipersonnel, le Luxembourg tient à affirmer aujourd'hui une nouvelle fois son engagement de longue date dans la lutte contre les mines, et au-delà, dans la lutte contre les munitions, mines et autres engins non explosés. Comme par le passé, nous répondons présents lorsqu'il s'agit de protéger des victimes civiles exposées à ces armes aveugles.

J'ai le plaisir aujourd'hui de rappeler la contribution luxembourgeoise de 500'000 euros au Service de la lutte anti-mines des Nations Unies (UNMAS), tout comme notre engagement actif dans les secteurs « awareness raising, risk assessment and education » et « clearance and explosive ordnance disposal ». Ainsi en 2016, le Luxembourg s'est engagé au Laos, en Irak et dans les territoires occupés palestiniens à travers un soutien financier à hauteur de près de 931'448 euros à des programmes de déminage, de dépollution, d'enlèvement d'engins explosifs conventionnels et de leur destruction sur le terrain. Ces programmes sont mis en œuvre par diverses Organisations Non-gouvernementales ou par d'autres organismes spécialisés. Actuellement, nos services sont en train d'examiner la possibilité d'une contribution supplémentaire aux efforts de déminage en Irak.

Je tiens également à réitérer le plein soutien de mon pays à l'Unité d'appui qui fournit le soutien indispensable pour faciliter les efforts multilatéraux pour poursuivre les objectifs de la Convention, apporte une contribution importante aux efforts d'universalisation des Etats parties et, notamment, fournit des conseils et un soutien technique aux Etats parties sur la mise en œuvre de la Convention.



Dans cette perspective, j'ai l'honneur d'annoncer que la contribution volontaire grand-ducale à l'Unité d'appui passera de 7'000 euros en 2016 à 13'000 euros en 2017.

Enfin, permettez-moi de rappeler la contribution du Luxembourg au niveau de la mission « Resolute Support » de l'OTAN en Afghanistan, où le Luxembourg a détaché un démineur qui est actuellement encore sur place : le Luxembourg restera engagé jusqu'en juillet 2018. Ainsi nous soutenons l'effort de décontaminer des parties importantes du territoire afghan afin que le peuple afghan puisse retourner à une vie plus sûre.

J'aimerais profiter de cette occasion pour saluer tout particulièrement les efforts de la société civile, qui est l'une des forces motrices dans le processus de mise en œuvre de la Convention et qui continue à jouer un rôle décisif sur la voie vers un monde sans mines antipersonnel. Continuons à les écouter et à intégrer leurs messages dans nos travaux.

Monsieur le Président,

Notre obstination à agir en direction des plus vulnérables doit continuer à porter ses fruits. Respectons donc nos engagements et assumons nos responsabilités communes pour, ensemble, construire un monde plus sûr pour les générations futures, un monde dépourvu de ces armes aveugles !
Accomplissons enfin le but d'un monde sans mines antipersonnel.

Je vous remercie.